

Approbation des comptes et affectation du résultat 2025

DELIBERATION CA 2026 M06 18
Conseil d'Administration du 30 juin 2026

Membres délibérants présents :

Mesdames Christelle ADAM, Françoise AUBIN, Marie-Thérèse CHERIAUX-GOUBIN, Annie GUENNOU, Sylvie GUIGNARD, Michelle HAICAULT, Patrice KERVAON, Nadège LANGLAIS, Béatrice LE COUSTER, Françoise LE MEN, Pascale RIMAURO, Gaëlle ROUTIER, Valérie RUMIANO, Céline SALLE

Messieurs Jean-Claude DAUPHIN, Jean-Luc GOUYETTE, Jean-Claude GUILLOT, Patrice KERVAON, Raphaël LE MEHAUTE, Sylvain RICHOMME.

Membre ayant donné pouvoir :

Loïc CAURET donne pouvoir à Madame Gaëlle ROUTIER
Fanny CHAPPE donne pouvoir à Monsieur J Claude DAUPHIN
Loïc LENOUEL donne pouvoir à Madame Nadège LANGLAIS
Sophie LE GALL donne pouvoir à Madame Christelle ADAM
Marie-Chantal NACIRI donne pouvoir à Madame Françoise AUBIN
Martine PÉLAN donne pouvoir à Madame Gaëlle ROUTIER
Valérie RUMIANO donne pouvoir à Madame Sylvie GUIGNARD **(à partir 11 h 50)**

Membres absents sans pouvoir :

M. Bruno BEUZIT
Mme Julie CLOAREC
Mme Viviane GICQUEL
Mme Nicole LECLERC

Membres consultatifs présents :

Mme Véronique ANDRE-ELISABETH - Représentante de M. Le Préfet

Assistait à la séance avec voix consultative :

M. Jean-Denis MEGE, Directeur Général

Assistaient à la séance :

M. Pierre PESTEL, Directeur financier
M. François AUSSANAIRE, Directeur de la Clientèle et des Territoires
Mme Sophie CALFORT, Responsable Ressources Humaines
Mme Emmanuelle DRUILLENNEC, Directrice du Patrimoine
Mme Lydia ALLORY, Assistante Direction Générale
M. Pascal LE MAUX, juriste

Statuant sur le bilan de l'exercice 2025, dont le total est arrêté définitivement à la somme de 1 064 148 705,20€ ;

Considérant, conformément à l'instruction comptable, que le Conseil d'Administration doit se prononcer sur l'affectation du résultat comptable de l'exercice 2025 de 6 995 626,18 € et du Report à Nouveau de 109 738 302,01 € répartis ainsi :

- Résultat comptable 2025 des activités SIEG : 6 411 587,05 € ;

- Résultat comptable 2025 des activités hors SIEG : 584 039,13 € ;
- Report à Nouveau Créancier SIEG : 39 985 175,41 € ;
- Report à Nouveau Créancier Hors SIEG : 2 726 881,02 € ;
- Report à Nouveau Créancier antérieur à 2021 : 67 026 245,58 €.

Après lecture du rapport du Commissaire aux Comptes, il est demandé aux membres du Conseil d'Administration :

- D'approuver les comptes annuels de l'exercice 2025 ;
- D'affecter le résultat comptable de l'exercice d'un montant de 6 995 626,18 € et le Report à Nouveau de 109 738 302,01 €, conformément aux dispositions de l'article R 423-12 du Code de la Construction et de l'Habitation :
 - 46 140 807,52 € en Report à Nouveau créancier SIEG ;
 - 255 954,94 € en réserves sur cessions d'immobilisations SIEG ;
 - 3 310 920,15 € en Report à Nouveau créancier hors SIEG ;
 - 67 026 245,58 € en Report à Nouveau créancier antérieur à 2021.

Le Conseil d'Administration Après en avoir délibéré

- Approuve les comptes annuels de l'exercice 2025 ;
- Affecte le résultat comptable de l'exercice d'un montant de 6 995 626,18 € et le Report à Nouveau de 109 738 302,01 €, conformément aux dispositions de l'article R 423-12 du Code de la Construction et de l'Habitation :
 - 46 140 807,52 € en Report à Nouveau créancier SIEG ;
 - 255 954,94 € en réserves sur cessions d'immobilisations SIEG ;
 - 3 310 920,15 € en Report à Nouveau créancier hors SIEG ;
 - 67 026 245,58 € en Report à Nouveau créancier antérieur à 2021.

Vote à l'unanimité



La Présidente,
Gaëlle ROUTIER
Conseillère Départementale du Canton de Plélo